



Règlement du Championnat Départemental Senior 2010/2011

Cette compétition regroupe tous les joueurs du département, **seniors et vétérans**, de toutes les séries. Ce championnat est qualificatif pour le Championnat Régional Senior.

1) ORGANISATION

Cette compétition est gérée conjointement par le Comité Départemental de Badminton du Val d'Oise (C.D.B.V.O.) et par un club organisateur.

- **Le C.D.B.V.O. :**
 - * diffuse les plaquettes
 - * centralise les inscriptions
 - * diffuse les convocations
 - * convoque et indemnise le(s) juge-arbitre(s) et les éventuels arbitres
 - * est responsable de la table de marque
 - * fournit les volants pour les finales
 - * envoie les résultats à la L.I.F.B.

- **Le club organisateur :**
 - * gère l'accueil de la compétition
 - * la salle
 - * le matériel (poteaux et filets)
 - * l'identification des terrains
 - * les plots pour matérialiser les fins de sets
 - * les plaquettes pour les feuilles de matches
 - * met en place une restauration (dans la mesure du possible)
 - * contribue à la tenue de la table de marque par la présence d'une personne minimum sur la durée de la compétition, et ce dans la mesure du possible

Le championnat se déroule sur un seul site de préférence sur les horaires suivants :

- samedi à partir de 8h30 (première convocation à 8h00) et jusqu'à 22h00 au plus tard.
- dimanche à partir de 8h30 (première convocation à 8h00) et jusqu'à 19h00 au plus tard.

Les horaires indiqués sont les heures de lancement des matches.

2) RÈGLES GÉNÉRALES

Le Comité Directeur du C.D.B.V.O. approuve le règlement particulier de la compétition. Le championnat se déroule selon les règles de la F.F.Ba., de la L.I.F.B et du présent règlement.

- Tout participant doit :
- être en règle avec la F.F.Ba.;
 - ne pas être sous le coup d'une sanction disciplinaire;
 - être licenciés dans un club du Val d'Oise affilié à la F.F.Ba.;
 - être en possession de sa licence compétition au jour de son inscription.

- devra pouvoir justifier de son identité en présentant une pièce officielle.

Chaque participant inscrit au championnat doit connaître les sanctions encourues par un joueur ayant déclaré "forfait" après la date de tirage au sort (voir règlement des forfaits). Il devra prévenir le C.D.B.V.O. de sa non participation (aucun remboursement ne sera fait pour les forfaits non signalés et/ou non justifiés) et adressera en courrier suivi, dans les délais impartis, un justificatif, au secrétariat de la Ligue Ile de France de Badminton.

Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur, est exigée sur les terrains.

Les participants s'engagent à respecter le présent règlement.

3) INSCRIPTIONS

Le Championnat Départemental Senior étant une compétition fédérale, tout joueur peut s'inscrire dans trois tableaux et est proposé aux compétiteurs des séries Elite, A, B, C, D et NC qui peuvent s'inscrire dans les tableaux de simples, de doubles et de mixtes

Les joueurs classés dans diverses séries joueront obligatoirement dans les tableaux correspondants à leur classement.

Le sur-classement **n'est pas autorisé.**

Le montant des inscriptions est fixé à **10 Euros pour 1 tableau, 16 Euros pour 2 tableaux et 22 Euros pour 3 tableaux.**

La date limite des inscriptions est fixée au **27 Février 2011**, le cachet de la poste faisant foi.

Aucune spécification horaire ne sera prise en compte lors de l'inscription des joueurs.

Les inscriptions accompagnées du chèque correspondant au montant total libellé à l'ordre du C.D.B.V.O. et sont à envoyées **uniquement par courrier, en un seul bulletin**, et à l'adresse suivante :

Pascal MOISSERON
14 Rue Victor Hugo
APPT 339 – BAT D
95370 MONTIGNY LES CORMEILLES.

Les inscriptions non accompagnées de leur règlement ne seront en aucun cas prises en compte.

Les inscriptions de joueurs d'un club par un autre club ne seront prises en compte que, si et uniquement si les joueurs concernés ont confirmé leur inscription.

Aucune inscription ne sera prise par téléphone. Toute modification et/ou annulation devra être faite par écrit.

Par ailleurs, les joueurs seront sélectionnés par rapport à leur Classement Permanent Par Point (C.P.P.P.) avec priorité aux plus hauts points.

En cas de places disponibles, les compétiteurs seront sélectionnés en fonction de la date d'envoi des inscriptions (cachet de la poste faisant foi).

Les inscriptions avec X sont possibles et seront prises en compte dans la mesure du possible.

Tout compétiteur inscrit au Championnat Départemental Seniors s'engage à participer au Championnat Régional Seniors en cas de qualification. Il se déroulera les 7&8 Mai 2011

Le CDBVO prend à sa charge les frais d'inscriptions et effectue les inscriptions, auprès de la Ligue, des joueurs qualifiés pour le Championnat Régional.

En cas de forfait non justifié, les compétiteurs se verront appliquer les sanctions prévues à cet effet.

3) DEROULEMENT

Le mode de qualification se fera en poules si possible suivi d'un tableau à élimination directe.

Le comité d'organisation se réserve le droit de changer le mode d'élimination dans un ou plusieurs tableaux d'une ou plusieurs séries.

Rappel : Les tableaux ne seront ouverts qu'avec un minimum de quatre inscrits. De plus, en cas d'inscriptions inférieures à six; le tableau se jouera obligatoirement en une poule unique (cinq inscriptions).

Important : Au cas où un ou plusieurs tableaux ne pourrai(en)t être ouvert(s) en raison d'un nombre insuffisants de participants, les joueurs proposés pour le Championnat Régional seront sélectionnés parmi ceux étant inscrits dans les délais requis, et dans l'ordre décroissant de leur C.P.P.P. respectif.

Le partenaire d'un joueur défaillant devra prévenir, par écrit, l'organisateur de son choix de nouveau partenaire ou de sa non participation sinon le caractère volontaire du forfait sera retenu par le juge arbitre.

Le compétiteur est seul responsable de ses inscriptions et ne pourra pas se retourner, en cas d'erreur d'inscription, sur une tierce personne.

Les matchs se joueront en auto arbitrage ou avec arbitrage officiel en cas de validation départementale.

Les tableaux sont établis par le CDBVO.

Le tirage au sort aura lieu le **05/03/2011** suivant le classement permanent par point (C.P.P.P.) à la dernière mise à jour.

Le Juge-Arbitre sera SOPHIE FAYE. Elle est désignée par le CD du CDBVO et ses décisions seront sans appel.

6) VOLANTS

Les tableaux de la série NC (Non Classés) se joueront en priorité en volants plastique, sauf si les deux adversaires sont d'accord pour jouer en volants plumes.

Les volants officiels de la compétition seront le :

- YONEX MAVIS 500 pour les Non Classés;
- BABOLAT AEROFLEX PRO pour les Classés de D à B;
- BABOLAT TOUR pour les Classés de A à Elites.

7) RÉCLAMATIONS

En cas de réclamation, adresser un courrier accompagné (« lettre suivie ») au Responsable de la Commission Compétitions Individuelles dans les 72 heures suivant la fin de l'épreuve.

8) RECOMPENSES

Les récompenses, fournies par le CDBVO, seront remises en fin de compétition uniquement.